

# **ACTE D'ENGAGEMENT**

**( A.E. )**

**MAITRE D'OUVRAGE :**

**ASSOCIATION DIOCESAINE DE MENDE**

7 rue Monseigneur de Ligonnès

48 000 MENDE

**OBJET DU MARCHE :**

**REHABILITATION DE L'EXTENSION DE LA MAISON DIOCESAINE,**

**AMENAGEMENT DE LA GRANDE CHAPELLE**

**AINSI QUE DES ABORDS A MENDE**

**N° DU LOT ET INTITULE :**

**ENTREPRISE :**

**Maîtrise d'Oeuvre :**

HSB ARCHITECTURE – Hélène SOLIGNAC BARDIN

16, Av Georges Clémenceau - 48000 MENDE

Tel : 04.66.47.68.76 - E mail : [hsb@hsbarchitecture.fr](mailto:hsb@hsbarchitecture.fr)

## ARTICLE 1 : CONTRACTANT(S)

Compléter les éléments demandés ci-dessous si le contractant est une entreprise individuelle, si le contractant est une société ou si le contractant est un groupement d'entreprises (**préciser l'ensemble des éléments ci-dessous pour l'ensemble des membres du groupement**). Le nom du mandataire devra être précisé ci-après.

Je soussigné,.....

Agissant en mon nom propre.....

Ou Agissant au nom et pour le compte de la Société.....

.....

au capital de.....

ayant son siège social.....

.....

Téléphone :.....

Portable:.....

Mail :.....

- Numéro SIRET :.....

- Code d'activité économique principale (APE) :.....

- Numéro d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés :.....

.....

Les entreprises formant un groupement conjoint  ou un groupement solidaire

et l'entreprise.....étant leur mandataire.

- Après avoir fourni les pièces prévues dans le Règlement de Consultation (R.C),
- Après avoir pris connaissance des pièces de la consultation (plans état des lieux, plans état projeté, descriptifs sommaire des travaux, planning prévisionnel des travaux),
- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés,
- Et après avoir fourni les pièces prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143- 4 du Code de la commande publique

M'ENGAGE sans réserve,

Conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux du **lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de consultation.

**ARTICLE 2 : PRIX**

Le candidat est informé que l'unité monétaire est l'EURO (€).

**2.1 - Montant du marché**

Lot n° .....

Les travaux seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire égal à :

| <b>MARCHE DE BASE</b> |   |
|-----------------------|---|
| TOTAL en € H.T.       | € |
| TVA au taux de 20 % : | € |
| TOTAL en € T.T.C.     | € |

**Montant H.T. en toutes lettres du marché de base :**

.....  
 .....

**MONTANT DES VARIANTES IMPOSÉES - PSE** (Prestations Supplémentaires Éventuelles)**A chiffrer obligatoirement pour les lots concernés**

| Libellé | Prix HT | TVA 20% | Prix TTC |
|---------|---------|---------|----------|
|         |         |         |          |
|         |         |         |          |
|         |         |         |          |
|         |         |         |          |

**VARIANTES LIBRES DE L'ENTREPRISE**

| Variante libres | Prix HT | TVA 20% | Prix TTC |
|-----------------|---------|---------|----------|
|                 |         |         |          |
|                 |         |         |          |

## 2.2 – Décision du maître d'ouvrage

Compte tenu de l'acceptation des variantes imposées/PSE ou des variantes libres, le montant du marché est porté à :

TOTAL HT..... €

T.V.A. au taux de 20 %..... €

TOTAL TTC..... €

Montant H.T. en toutes lettres : .....

.....

.....

## 2.3 - Montant sous-traité

### 2.3.1 - Montant sous-traité désigné au marché

Les Annexes n°..... au présent Acte d'Engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de .....

..... Euros HT.

(Montant en toutes lettres).....

.....

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation au Maître de l'Ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

| Nature de la Prestation | Montant de la Prestation (T.T.C) |
|-------------------------|----------------------------------|
|                         |                                  |

### 2.3.2. - Créance présentée en nantissement ou cession

Le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement ou cession est ainsi de:.....€, TVA incluse  
(.....)

### **ARTICLE 3 : DÉLAIS**

Les délais d'exécution de l'ensemble des lots partent de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux et sont fixés comme suit :

#### **15 mois dont 1 mois de période de préparation**

Le début des travaux est prévu pour mai 2024.

Le délai d'exécution propre au lot pour lequel je m'engage, nous nous engageons, est déterminé dans le planning prévisionnel des travaux

L'ordre de service prescrivant de commencer l'ensemble des travaux sera notifié à chaque entrepreneur titulaire d'un lot.

### **ARTICLE 4 : PAIEMENTS**

Les prix du marché sont hors T.V.A. et sont établis dans les conditions de l'article 9 du CCAG travaux approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021. Les prix sont établis en tenant compte des sujétions qu'est susceptible d'entraîner l'exécution des travaux pour tous les lots.

Le prix figurant dans l'acte d'engagement est un prix global et forfaitaire, tenant compte de toutes les prescriptions des pièces contractuelles et de toutes les dépenses, taxes fiscales, charges et aléas relatifs à la bonne exécution des travaux, à quelque titre que ce soit. Les entrepreneurs ne peuvent remettre en cause les prix du marché en se prévalant de difficultés rencontrées dans l'exécution des travaux.

Les prix du marché comprennent en outre :

- La totalité des charges consécutives aux dégradations des locaux
- Les sujétions dues aux contraintes techniques, frais d'installation et de déroulement du chantier
- L'obligation de résultat relative au respect des normes en vigueur et notamment d'accessibilité et de sécurité incendie
- L'obligation de résultat attachée au respect des différentes réglementations, normes et règles de l'art
- Les sujétions issues de l'élaboration des plans d'exécution et de synthèse, de l'établissement du dossier des ouvrages exécutés
- Les sujétions issues de l'établissement des plans de façonnage, d'atelier, de chantier, les notices d'exploitation et de fonctionnement etc
- Les entrepreneurs sont réputés avoir pris connaissance de l'état des ouvrages existants
- Les entrepreneurs sont réputés avoir prévu, lors de l'étude de son offre et avoir inclus dans son prix toutes les modifications et adjonctions éventuellement nécessaires à l'usage des locaux et du matériel mis en place

En conséquence, le prix global ne pourra être modifié sous prétexte de non description au devis particulier de chaque lot ou de non indication dans les pièces contractuelles

A défaut d'observations lors de la remise de son offre, les prestations visées ci-dessus seront imputées à sa charge lors de l'exécution des ouvrages.

Les prix sont réputés établis en tenant compte de tous les frais et dépenses de toute nature à engager pour l'étude et la réalisation complète des travaux et jusqu'à la remise définitive des installations.

a. Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de .....

- sous le numéro .....

- code banque ..... Code guichet ..... clé .....

- à .....

b. Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.

c. Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants :

| Répartition des paiements en % | Désignation de l'entreprise | Désignation du compte à créditer |
|--------------------------------|-----------------------------|----------------------------------|
|                                |                             |                                  |
|                                |                             |                                  |
|                                |                             |                                  |
|                                |                             |                                  |

Toutefois le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

d. Avance

Le versement de l'avance dans les conditions prévues par l'article L. 2191-2 et L. 2191-3 suivant le code de la commande publique en vigueur.

Je renonce au bénéfice de l'avance :  NON  OUI

Dans le cas où les deux cases sont cochées, ou si aucune des deux cases n'est cochée, le maître d'ouvrage considèrera que le candidat renonce au bénéfice de l'avance.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché, ou de sa mise en régie à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup d'une interdiction de concourir en vertu des dispositions législatives ou réglementaires et ce conformément aux articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique en vigueur.

Fait en un seul original

mention(s) manuscrite(s) « Lu et approuvé »  
Avec signature(s) du ou des entrepreneur(s)

À .....

.....

Le.....

**Acceptation de l'offre**

Est accepté la présente offre pour valoir acte d'engagement.  
Le représentant légal du maître de l'ouvrage

Fait à .....

Le .....

La personne responsable du marché .....

Le représentant légal de la collectivité certifie que le présent marché a été transmis au  
représentant de l'Etat le.....

————— **Date d'effet du marché** —————

Reçu notification du marché

Le .....

L'entrepreneur

.....

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché

Signé le

par l'entrepreneur destinataire

le

(date d'apposition de la signature ci-après)

Pour la personne responsable du marché

## **ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS-TRAITANCE**

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance

---

### **ANNEXE N° 01**

#### **MARCHE**

- N° lot et dénomination :

- Titulaire :

- Objet :

#### **PRESTATIONS SOUS-TRAITÉES**

- Nature :

- Montant HT :

- Paiement direct :  NON  OUI

#### **SOUS-TRAITANT**

- Nom, raison ou dénomination sociale :

- Numéro INSEE :

- Adresse

- Compte à créditer (établissement de crédit, agence, ou centre, numéro de compte) :

#### **CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE**

- Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

- Date (ou mois) d'établissement des prix :

- Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

- Personne habilitée à donner les renseignements

#### **COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS :**

La personne responsable du marché : Le Sous Traitant,

L'Entrepreneur,